

millions en anglais. Le livre ordinaire figurait pour près de 80% des titres publiés en 1974, mais pour moins de 40% des titres réimprimés.

Sans faire de distinction par catégorie, le nombre d'exemplaires vendus par titre publié en 1974 pourrait se répartir comme suit selon le domaine: littérature, 47,800 exemplaires; généralités, 19,000; loisirs et passe-temps, 7,400; philosophie et psychologie, 6,500; géographie et voyages, 5,700, et sciences ménagères, 5,000. Pour les 18 domaines restants, les ventes par titre se sont chiffrées à moins de 5,000 exemplaires en moyenne, les sciences de l'éducation se classant en dernière place (sans tenir compte du domaine de l'art militaire et la défense nationale pour lequel un seul titre a été publié) avec en moyenne 825 exemplaires pour chacun des 76 titres publiés.

Bien que le Canada importe plus de livres qu'il n'en produit, il n'en demeure pas moins que son activité dans ce domaine est considérable surtout en ce qui concerne les livres de poche. Il faut également signaler que les titres publiés pour la première fois ou réimprimés sont très nombreux et couvrent à peu près tous les domaines. Chaque titre publié au Canada se vend à raison de 3,000 exemplaires en moyenne au cours de l'année où il paraît. Les tableaux 7.13 et 7.14 donnent d'autres renseignements sur l'édition du livre au Canada pour l'année 1974.

Sources

- 7.1 - 7.5.1 Division de l'éducation, des sciences et de la culture, Direction des institutions et des finances publiques, Statistique Canada; Direction des affaires sociales et territoriales, ministère des Affaires indiennes et du Nord; Direction de la formation de la main-d'œuvre, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.
- 7.6 Services d'information, Les Musées nationaux du Canada.
- 7.7 Division de l'éducation, des sciences et de la culture, Direction des institutions et des finances publiques, Statistique Canada.
- 7.8 Services d'information, Les Musées nationaux du Canada.
- 7.9.1 Services d'information, Le Conseil des Arts du Canada.
- 7.9.2 Département des communications, Centre national des arts.
- 7.9.3 Service d'information de Terre-Neuve, ministère des Loisirs de la Nouvelle-Écosse, Service d'information du Nouveau-Brunswick, *Annuaire du Québec*, ministère de la Culture et des Loisirs de l'Ontario, le Conseil des arts du Manitoba, le Conseil des arts de la Saskatchewan, Alberta Culture, Secrétaire provincial de la Colombie-Britannique.
- 7.10.1 Division de l'information et de la promotion, Office national du film.
- 7.10.2 La Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne.
- 7.11.1 Bureau de l'archiviste fédéral, Les Archives publiques du Canada.
- 7.11.2 Direction des services au public, Bibliothèque nationale du Canada.
- 7.11.3 - 7.12 Division de l'éducation, des sciences et de la culture, Direction des institutions et des finances publiques, Statistique Canada.